



# CONNAÎTRE ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAL

PILOTAGE SERVICE : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES / PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE  
ACTION N°5  
axe 1



## Axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie

### OBJECTIF :

1.2 Réduire les consommations et préserver les ressources

### ENJEU :

Les consommations énergétiques des bâtiments communaux et leur impact sur le climat

La commune du Bouscat est propriétaire d'un patrimoine important consommateur d'énergie et est amenée à construire de nouveaux établissements (maison des associations et de l'éco citoyenneté, médiathèque). En 2010, à la suite de la réalisation d'une étude énergétique, une enveloppe budgétaire a été consacrée à la maîtrise de la demande en énergie et eau. Sur 2 sites pilotes, des diagnostics énergie et eau ont été menés ainsi que les actions d'amélioration afférentes. La Mairie poursuit cette politique par de l'investissement sur ses bâtiments et l'amélioration du fonctionnement. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'une véritable politique énergétique globale qui fixe l'état des lieux, la stratégie, le plan d'actions, le suivi, l'évaluation et les incidences financières.

Dans un contexte de lutte contre le changement climatique, la France s'est engagée à porter la part des énergies renouvelables à 23 % au moins de sa consommation énergétique d'ici 2020. Pour ce faire, l'Etat a mis en place des dispositifs d'incitation (crédit d'impôt, labels...) au développement des énergies renouvelables. La loi Grenelle 2 fait obligation aux collectivités de plus de 50 000 habitants de mettre en place un plan climat territorial. La ville du Bouscat n'y est pas directement assujettie mais retient dans sa stratégie comme orientation prioritaire la lutte contre le changement climatique en mettant en place une politique d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.



## PROJETS CONCRETS MIS EN ŒUVRE

- a** Réaliser un état patrimonial des bâtiments et un diagnostic d'éclairage public, poursuivre les diagnostics énergétiques.
- b** Définir et adopter un schéma directeur d'efficacité énergétique axé sur les investissements (réhabilitation bâtiments) et le fonctionnement (améliorer la performance et la gestion) qui permettra de fixer les objectifs, prioriser et planifier les actions et évaluer les résultats.
- c** Signer un partenariat avec l'agence locale de l'énergie (ALEc33) pour un accompagnement technique.
- d** Réaliser un Plan pluriannuel d'investissement et poursuivre la mise en œuvre d'une programmation annuelle de travaux d'efficacité énergétique des bâtiments : installation de matériels économes en énergie, amélioration des installations de chauffage, amélioration des enveloppes des bâtiments.
- e** Étudier l'achat de certificats verts auprès des fournisseurs d'énergie pour certains bâtiments municipaux.
- f** Améliorer la performance de l'éclairage public : abaissement des tensions, changement des lampes.
- g** Mettre en place un outil de suivi partagé des consommations et des performances des bâtiments.

2012

2013

2014

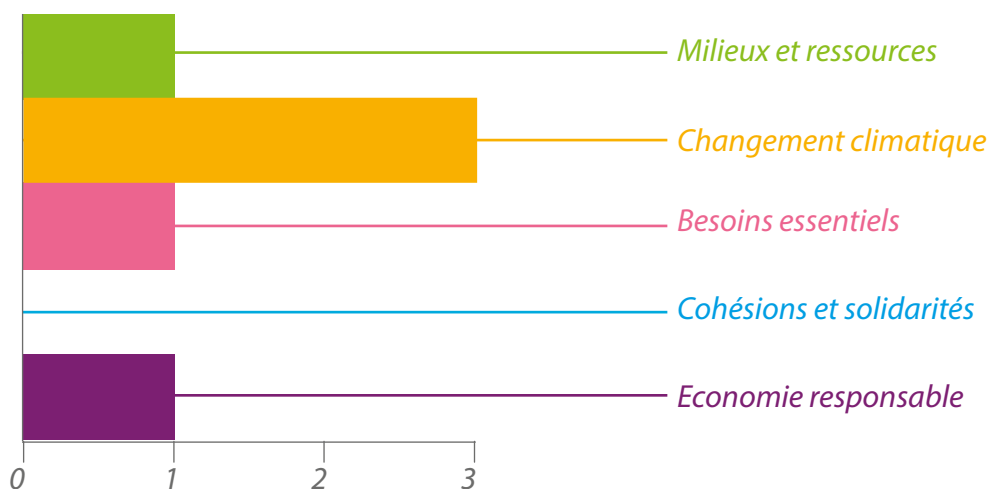
Au-delà de 2014



## LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Les 5 finalités du développement durable

> 0 à 1, finalité peu ou pas concernée, > 2, finalité très concernée, > 3, finalité totalement concernée.



## SUIVI ET ÉVALUATION

### Indicateurs de réalisation

Projets	Indicateurs
<b>a</b>	Nombre de diagnostics réalisés
<b>b</b>	Réalisation du schéma directeur
	Adoption du schéma directeur
<b>c</b>	Signature partenariat
<b>d</b>	Montant annuel des travaux
	Nombre et variété des installations effectuées
<b>e</b>	Nombre de certificats verts achetés
<b>f</b>	Nombre de dispositifs de réduction d'éclairage public mis en oeuvre
<b>g</b>	Nombre d'actions concrètes émanant du suivi régulier des consommations et des performances des bâtiments

### Indicateurs de résultat

Projets	Indicateurs
<b>c</b>	Nombre de demi-journées d'accompagnement technique
<b>d</b>	Part des bâtiments concernés par une réhabilitation énergétique (%)
<b>f</b>	Evolution de la consommation énergétique liée à l'éclairage public
<b>g</b>	Économies d'énergie réalisée (%)
	Émission de CO <sup>2</sup> évitées (tonnes éq CO <sup>2</sup> )

Les indicateurs ci-dessus sont renseignés sur 2012, 2013, 2014 pour permettre des bilans annuels et une évaluation finale de la démarche.